



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 3 mai 2021

PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN » : LE DÉPARTEMENT SIGNE UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA BANQUE DES TERRITOIRES

Philippe Lambert, Directeur régional Auvergne-Rhône-Alpes de la Caisse des dépôts et consignations, et Jean-Pierre Barbier, Président du Département de l'Isère ont signé la convention de partenariat du programme national « Petites Villes de Demain » porté par l'Etat et piloté par l'Agence nationale de la cohésion des Territoires (ANCT).

Objectif ? soutenir la redynamisation des petites villes rurales de moins de 20 000 habitants lauréates en Isère du programme, qui sont au nombre de 14 : Beaurepaire, Chasse-sur-Rhône, Crémieu, La Côte Saint-André, La Tour du Pin, Le Bourg-d'Oisans, Le Pont-de-Beauvoisin, Mens, La Mure, Pontcharra, Saint-Laurent-du-Pont, Saint-Marcellin, Tullins et Villard-de-Lans.

Reconnus comme interlocuteurs de proximité, le Département de l'Isère et la Banque des Territoires s'engagent dans un partenariat de consolidation du maillage local, essentiel à la cohésion sociale et à la solidarité territoriale.

Petites villes de demain est en effet un programme national d'appui à la redynamisation des petites villes rurales de moins de 20 000 habitants et présentant des signes de vulnérabilité. Nouvel instrument au service du Plan de relance, ce programme a pour objectif de renforcer les fonctionnalités des petites villes afin d'améliorer le cadre de vie en milieu rural et de conforter leur rôle éminent dans la transition écologique et l'équilibre territorial. Ce programme articule des moyens d'actions locaux et nationaux, pour permettre aux petites villes lauréates de se doter d'un projet global de revitalisation et de le piloter sur la durée du mandat municipal.

Le Département de l'Isère a souhaité intégrer cette démarche aux côtés de la Banque des Territoires, en tant qu'interlocuteur de proximité des collectivités locales, au titre de sa compétence en matière de solidarités territoriales et dans le cadre de sa volonté de renforcer l'attractivité du territoire isérois. Attachant une importance particulière aux équilibres territoriaux, ses politiques publiques visent à favoriser une bonne articulation entre les secteurs urbains, périurbains et ruraux. Il mobilise chaque année plus de 50 millions d'euros pour soutenir les projets d'investissements des collectivités locales au travers de ses dispositifs de dotation départementale et territoriale.

Le Département apportera aux villes bénéficiaires du programme « Petites Villes de Demain », les financements proposés par la Banque des Territoires pour leurs études stratégiques, pré-opérationnelles ou thématiques, sur la base d'une enveloppe globale de 1 105 000 euros pour un programme d'une durée de 6 ans (663 000€ seront consacrés a minima sur les 3 premières années).



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Outre ces dispositifs habituels (Prêts à long termes sur Fonds d'épargne, investissements en fonds propres dans les outils d'aménagement), la Banque des Territoires a identifié plusieurs modalités d'accompagnement spécifiques des collectivités lauréates pour les accompagner dans la définition des réponses à apporter aux enjeux de redynamisation et d'attractivité. Elle interviendra particulièrement en matière de soutien méthodologique et d'ingénierie de projet par :

- un cofinancement des postes de chefs de projet (25%) ;
- le cofinancement d'études nécessaires pour élaborer et mener à bien le projet global de redynamisation (50% max.) ;
- une prise en charge à 100% de l'assistance technique pour les territoires les plus en difficultés.

A ce jour, 8 communes iséroises ont déjà signé leur convention d'engagement :

Le 16 avril : La Tour du Pin ;

Le 27 avril : Le Bourg-d'Oisans, Mens, Pontcharra, Saint-Marcellin, Tullins, Villard-de-Lans, La Mure.

« Soutenir les petites villes rurales pour renforcer un maillage local essentiel à la cohésion sociale et à la solidarité territoriale fait partie de l'ADN du Département de l'Isère. Signer cette convention de partenariat avec la Banque des Territoires relevait donc de l'évidence. Nous sommes convaincus que pour que l'Isère soit dynamique, l'ensemble de ses territoires doivent être attractifs, connectés », souligne Jean-Pierre Barbier, Président du Département.